



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2023

L'an 2023, le 17 mai, le conseil municipal de la commune de Bauzy, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle communale à 19h, sous la présidence de Henry LEMAIGNEN, Maire.

Présents : Henry LEMAIGNEN, Jacinto PLA, Magali PERRIN, Danielle GOUIN, Claire TRINCO, Grégory ROY, Maxime CHARTIER, Nathalie DIQUELOU et Quentin POTHIER.

Absents excusés : Dylan TOUCHET et Justine LELOUP.

M. Jacinto PLA a été désigné comme secrétaire de séance.

Date de convocation : 10 mai 2023.

Ordre du jour :

1. **Délibération :**
Décision Modificative – ajustement Budget 2023
2. **Point Financier**
3. **Point Travaux**
4. **Point Syndicats et CCGC**
5. **Point Communication**
6. **Questions Diverses**

DÉCISION MODIFICATIVE 1/2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide les modifications budgétaires suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
6541 : créances admises en non-valeur	200,00 €	
TOTAL Chapitre 65	200,00 €	
681 : dotation aux amortissements, aux dépréciations, de fonctionnement		200,00 €
TOTAL Chapitre 68		200,00 €
TOTAL GENERAL de la section de Fonctionnement		0,00 €

POINT FINANCIER

M. le Maire présente les premières tendances des dépenses et recettes courantes de la commune au 15 mai 2023. Elles sont conformes au budget voté en avril.

Il est constaté une différence entre dépenses et recettes. Cela est dû à deux facteurs principaux. Les dépenses de chauffages sont toujours plus élevées au premier semestre qu'au second. De plus, un grand nombre de recettes (des dotations, des participations, une taxe additionnelle ou des compensations) ne sont reçues qu'aux troisième et quatrième trimestres.

POINT TRAVAUX

M. le Maire informe le conseil municipal des travaux effectués dans la cuisine de la salle communale. En effet, le devis pour une réparation du lave-vaisselle était trop coûteux vu de l'âge du matériel. Un nouvel appareil a été acheté et installé (2758,80 €). Dans le même temps, à la suite de dysfonctionnements, les deux ballons d'eau chaude (électrique et gaz) ont été changés au profit d'un seul cumulus électrique (1 662,10 €). Il reste quelques travaux de rebouchage et de carrelage à effectuer qui ne sont pas encore facturés.

M. le Maire rend compte de l'avancée des travaux de l'espace numérique et de la mairie. Les travaux d'électricité de plomberie sont quasiment terminés. Le plaquiste finira le 26 mai. La peinture démarrera le 30 mai. L'espace numérique est prévu pour être terminé à la fin de la semaine 23. Les travaux de l'accueil et du secrétariat ont commencé pour l'électricien. Il reste à installer la porte, à effectuer les peintures et du mobilier. Pour cette seconde opération, le début du mois de juillet est envisagé pour terminer les travaux. Il reste à prévoir le changement de dalles du faux plafond et du tableau d'affichage de la mairie.

Pour le cimetière, M. le Maire informe que le 24 avril un drone a survolé les tombes pour les cartographier. L'entreprise CCE interviendra à partir de mardi 23 mai. Son travail consistera à collecter les documents se rapportant aux concessions se trouvant en mairie. Dans un second temps, l'entreprise ira dans le cimetière relever toutes les tombes, les épitaphes. Ensuite, ils travailleront durant l'été pour corrélérer ces informations et ainsi pouvoir établir un fichier papier et numérique contenant toutes les informations disponibles pour chaque parcelle du cimetière. Le tout sera livré au mois de septembre, accompagné d'une cartographie réalisée le 22 avril dernier par drone.

POINT COMMUNICATION

La prochaine gazette est prévue pour la rentrée de septembre.

Le 27 mai prochain aura lieu une soirée festive à Bauzy avec un concert de Mirq. A 19h30 aux prés de l'église. Pour précisions, M. le Maire indique que tous les bauziens ont été informés dans leur boîte aux lettres, qu'une communication particulière a été faite aux habitants de Neuvy, que les associations ont distribué des affiches dans les commerces alentours, et que les mairies voisines ont été invitées à communiquer sur le sujet. Plusieurs conseillers seront présents et disponibles notamment lors de l'installation et du rangement du matériel.

QUESTIONS DIVERSES

Elections Sénatoriales : M. le Maire indique que le dimanche 24 septembre auront lieu les élections sénatoriales. Elles nécessitent que le conseil municipal désigne un représentant et 3 suppléants afin de participer au vote. Pour ce faire, la préfecture demande à toutes les communes de réunir un Conseil

Municipal le vendredi 9 juin afin de procéder au vote du représentant et au vote des suppléants. Les candidats doivent se faire connaître avant le 9 juin.

Vitesse entrée de bourg : Afin de répondre aux demandes récurrentes de riverains des entrées de bourg, M. le Maire demande l'avis des membres du conseil pour reculer le panneau de zone 30 sur la route de Fontaines. Cela permettrait de faire ralentir dès l'entrée de bourg. Des conseillers s'interrogent sur l'efficacité de cette mesure. Il est alors proposé de maintenir l'entrée de bourg à 50 km/h et d'acheter un radar pédagogique amovible pour constater les vitesses actuelles afin de déterminer précisément les prochaines actions à effectuer (recul de zone 30, travaux de voirie, etc). Il est envisagé de financer cet achat par la subvention des amendes de police.

Chemin d'Archangé : M. le Maire demande l'avis des conseillers présents quant au chemin d'Archangé, voie cyclable appartenant à la Communauté de Communes du Grand Chambord. Son état se dégrade, le temps pris par l'agent communal pour l'entretenir est très conséquent. Pour y remédier, M. le Maire émet plusieurs hypothèses : ajouter des panneaux 30 km/h, interdire les véhicules motorisés (sauf riverains), demander à la communauté de prendre en charge l'entretien régulier, etc. Après échanges, les élus émettent un avis favorable pour poser des panneaux 30 km/h et pour que M. le Maire demande à M. Heitz, vice-président communautaire en charge de la voirie, la possibilité d'installer des dos d'âne supplémentaires.

Centre de Loisirs de Bracieux : M. le Maire informe que la commune participera à hauteur de 135 € pour financer la différence de coûts pour les parents de Bauzy. Lors d'une réunion sur ce sujet, la commune de Neuvy a exprimé le souhait de ne participer à cette aide que pour les enfants scolarisés au sein du RPI. Les enfants de Neuvy ou Bauzy dont les parents ont souhaité pour diverses raisons inscrire leur enfant à l'extérieur auraient alors un supplément à payer. M. le Maire demande l'avis du Conseil Municipal, les élus expriment leur accord avec la proposition de Neuvy. Il est précisé qu'une nouvelle convention devra être signée.

DECI : La démarche est lancée. Après les travaux préparatoires en cours, une présentation sera faite au conseil municipal en début d'été. L'objectif est que ces propositions soient ensuite validées en septembre.

Chemin de la Humelière : Après avoir fait un rappel complet de la situation, M. le Maire précise qu'il a demandé des explications par un courrier adressé à M. le Secrétaire Général de la Préfecture. Dans celui-ci, il s'appuyait sur la réponse de M. Gaston, responsable du service du cadastre. Le secrétaire général l'a informé par oral qu'il n'avait pas eu connaissance de cette réponse et que les services de l'état répondront dans un délai de quinze jours. En outre, M. le Maire indique avoir demandé le retrait de sa signature du procès-verbal de bornage. Le géomètre doit revenir vers lui pour les formalités.

Commission chemin : à la suite de la commission chemin du 15 avril, M. le Maire indique qu'il a contacté Géoplus de façon à lancer l'étude pour la modification du bornage du CR4 et pour la mise au cadastre de l'allée des Monts. Ensuite M. le Maire propose que la prochaine tournée à vélo des chemins ait lieu jeudi 8 juin à 19h. Elle sera consacrée aux chemins de la partie sud de la commune.

Prochaine réunion prévue le mardi 11 juillet

Fin de séance à 21h10